



LES
ESSENTIELS
du Conseil municipal

Mardi 28 avril 2026



FINANCES

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le conseil municipal **a adopté le compte de gestion et le compte administratif 2025.** Le résultat global de clôture atteint **1,647 M€, en progression par rapport à 2024.** Ce résultat, vient utilement alimenter le budget primitif 2026.

Les dépenses de personnels représentent 70% de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. Leur évolution en 2025 s'inscrit dans un contexte que nous ne maîtrisons que partiellement, marqué par des décisions nationales qui s'imposent aux collectivités. Pour autant, au-delà de ces éléments, il faut rappeler une chose essentielle : les dépenses de personnel ne sont pas une dérive, elles sont un choix politique. Elles traduisent la volonté de la municipalité de maintenir un service public de proximité, accessible et de qualité, au plus près des habitants.



FINANCES

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

En 2025, La Ville a maintenu un niveau élevé du soutien au tissu associatif, avec 868 000€ de subventions. La subvention au Centre Communal d'Action Social s'élève à 290K€ répondant ainsi à la hausse de la précarité due à l'augmentation des coûts de la vie.

En 2025, la commune a réalisé plus de 3,3 M€ de dépenses d'équipement comprenant notamment :

- › L'aménagement des espaces naturels et des coulées vertes, avec la Plaine des Aiguisons et l'ancien site Léo Lagrange qui sera bientôt achevé ,
- › La modernisation de l'éclairage public et le passage en LED,
- › Le développement des équipements sportifs et de loisirs de la Plaine Mendès France et du site des Cèdres avec les tennis,
- › L'achat de dalles numériques pour les écoles ou la vidéoprotection.

L'encours de dette, à 4,6 M€, demeure maîtrisé et inférieur à la moyenne de la strate.



BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2026

Le conseil municipal a adopté le budget 2026 à une large majorité.

Le budget 2026 s'équilibre à 15,7 M€ en section de fonctionnement et 7,5 M€ en section d'investissement.

Notre budget de fonctionnement révèle :

- › Notre choix de maintenir un service public de proximité avec des agents sur le terrain malgré la hausse de cotisations imposées par l'Etat.
- › Notre volonté de ne répercuter aucune hausse de prix sur les usagers des services publics.
- › Celui de ne pas avoir recourt au levier fiscal malgré la baisse de la compensation fiscale de l'Etat liée aux locaux industriels, qui représente à elle seule une perte de 229 K€ ainsi que la disparition totale de la Dotation forfaitaire, qui représentait encore 61 K€ en 2025.
- › Le maintien d'une politique éducative ambitieuse avec plus de 4,8 millions d'euros soit 37% de budget de la ville
- › C'est également une montée en puissance de nos actions politiques de la Ville et de l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier prioritaire en lien avec le logement, la gestion des nuisibles,



BUDGET

ADOPTION DU BUDGET 2026

l'organisation d'événements en pieds d'immeuble

En 2026, nous poursuivrons nos engagements d'investissements avec :

- Les aménagements urbains et paysagers, avec la finalisation de la coulée verte (1,072M€)
- Les aménagements sportifs et de jeux de la plaine Mendès-France avec des panneaux photovoltaïques pour réduire notre dépendance énergétique (1,630M€)
- Les aménagements sportifs et de loisirs des Cèdres avec la rénovation des tennis, la création de Padel et d'espace de détente (1M€)
 - Le lancement des travaux de rénovations thermiques et de confort du groupe scolaire des Aiguisons en commençant par le restaurant scolaire (3,9M€).
- Les investissements en faveur de la transition écologique, avec les études thermiques de notre patrimoine communal (200K€)



FINANCES

PAS
D'AUGMENTATION
DE LA PART
COMMUNALE
DE TAXE
FONCIÈRE

La commune fait le choix **de ne pas augmenter la pression fiscale sur les quetignois.**

La Ville n'augmentera donc pas ses taux de taxe foncière cette année, comme en 2023, en 2024 et en 2025.

Les augmentations ressenties par les propriétaires relèvent du vote des parlementaires lors de la loi de Finances 2026 avec une revalorisation des bases de 0,8%.

#CMQuetigny



EDUCATION

CONVENTION
TERRITORIALE
GLOBALE EN
FAVEUR D'UNE
POLITIQUE
ÉDUCATIVE ET
SOCIALE

Les élus **ont voté la reconduction de la Convention Territoriale Globale**, signée entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or.

Ce partenariat, engagé depuis 2022, constitue un cadre structurant de notre politique en direction de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la parentalité et de l'inclusion sociale. Il a permis de renforcer la coordination des acteurs et de mieux répondre aux besoins des habitants. Le soutien financier versé par la CAF à la Commune au titre de ses actions sur la petite enfance, l'enfance, la parentalité, le soutien au public précaire ou encore l'accès aux loisirs était de 936K€ en 2025.